

Le Saguenay en 1851

Volume 5, numéro 1, juin 1999

De Tadoussac à Nekoubau

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/11357ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

La Fédération des sociétés d'histoire du Québec

ISSN

1201-4710 (imprimé)

1923-2101 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

(1999). Le Saguenay en 1851. *Histoire Québec*, 5(1), 7–9.

Il existe même une association universitaire de Bleuets.

Qui n'a pas entendu parler des tartes aux bleuets du Lac-Saint-Jean qui ne contenaient qu'un seul de ces fruits auquel on attribuait des proportions gigantesques? C'était à en faire rêver les cueilleurs des autres régions jusqu'au jour où ceux-ci découvraient enfin... la vérité. Alors, les rêveries s'estompaient faisant place à cette triste réalité. Cependant, tous pardonnent volontiers à ces extravagants «Bleuets» qui s'attribuent eux-mêmes cette caractéristique.



Photo : Gilles Boileau

Même l'écrivain français Louis Hémon doit sa renommée mondiale à la rédaction de ce roman dans lequel il n'a pas hésité à faire battre les cœurs de Maria Chapdelaine et de son prince charmant François Paradis près d'une talle de bleuets. ■

Le Saguenay en 1851

Avec l'aide de quelques collaborateurs, dont l'abbé Nicolas-Tolentin Hébert, l'abbé François Pilote, de l'Association des comtés de l'Islet et Kamouraska pour coloniser le Saguenay, a publié un ouvrage intitulé *Le Saguenay en 1851*, avec en sous-titre «*Histoire du Passé, du Présent et de l'Avenir probable du Haut-Saguenay au point de vue de la colonisation*». Grâce à la bienveillante compréhension de M. Camil Girard, du Groupe de recherches historiques (GRH) de l'Université du Québec à Chicoutimi, avec aussi la participation de Mme Christine Grenon et grâce également l'active collaboration de M. Roland Bélanger, ce précieux document vient d'être réédité dans la collection *Mémoire québécoise*, aux Éditions du Méridien (Montréal). En voici quelques «belles pages».

La Rivière Saguenay

Le Saguenay est plutôt un bras de mer qu'une rivière, à cause de la grande profondeur de ses eaux, qui est en beaucoup d'endroits deux à trois fois plus considérable que celle du fleuve Saint-Laurent. Elle sort du lac Saint-Jean par un double canal, et après une suite de chutes, de cascades et de rapides d'une excessive violence pendant l'espace d'à peu près 10 lieues, elle prend à sept milles au-dessus de Chicoutimi un cours uniforme et régulier jusqu'à Tadoussac, où elle entre dans le grand fleuve. Au baissant, son courant est si fort dans cet endroit, qu'il se fait sentir à plusieurs lieues au large. Quand après avoir vu le Saint-Laurent à Niagara, on visite le Saguenay, on est tenté de croire que celui-ci roule une masse d'eau beaucoup plus forte, trompé sans doute par la grande profondeur et la rapidité de ses eaux, surtout à son embouchure, où il mesure un mille de large. Sa profondeur varie de 600 à 800 pieds, sa largeur commune, au-dessus de son embouchure, est de 2 à 3 milles; mais elle paraît beaucoup plus étroite à cause de la grande hauteur de ses bords. Jusqu'à la Grande-Baie et même un peu au-delà, cette étonnante rivière coule entre deux hautes rangées de montagnes continues qui ont l'air de regretter encore l'espace étroit qu'elles lui ont autrefois cédé, tant elles avancent fièrement leurs précipices jus-

qu'au dessus même des eaux, car en plusieurs endroits les rochers surplombent. Ainsi, fortement resserrée dans son cours anguleux, par ces masses énormes de granit, son aspect est sombre et porte à la mélancolie.

À la vue de la nouveauté et de la grandeur de cette nature à la fois forte et austère, en contemplant la Boule, la Trinité, les Tableaux et les mille précipices dont les pierres à demi détachées semblent menacer continuellement l'imprudent voyageur qui s'approche trop près de leur base, l'âme éprouve une forte et solennelle impression. Toutefois les paysages du Saguenay, malgré leur sauvage apparence, prennent souvent un air presque gracieux. Les bouleaux, les épinettes, les sapins et les arbustes à baies qui trouvent le moyen de croître on ne sait trop comment sur ces rochers arides, forment un vaste tapis de verdure qui suit tous les contours et les ondulations des deux rives escarpées. À l'anse Saint-Jean, 27 milles et demi de Tadoussac, sur la rive droite du Saguenay, les montagnes disparaissent tout à coup dans l'espace d'environ une lieue. Le terrain est bon et offre une centaine de bons établissements dont une partie est occupée.

La hauteur de ces montagnes varie de 1 000 à 2 000 pieds. Le Saguenay est navigable pour les vaisseaux de toute gran-

deur jusqu'à Chicoutimi, à 68 milles de son embouchure. Il reçoit un grand nombre de rivières, dont les plus considérables sont celles de Sainte-Marguerite, du Petit-Saguenay, de l'anse Saint-Jean, de Chicoutimi, la rivière aux Sables, etc., toutes navigables pour les canots seulement à cause des rapides.

La rivière Chicoutimi sort du lac Kinogomi. Elle est plus considérable que la rivière Saint-Charles, à Québec. Avant de se perdre dans le Saguenay, elle forme au village de Chicoutimi un joli bassin au pied d'une chute d'une quarantaine de pieds. Ce bassin est très sûr, sous le rapport des vents et du mouillage, mais seulement pour les vaisseaux qui ne tireraient pas plus d'une brasse et demie d'eau. C'est autour de ce bassin qu'un plan de village a été tracé par ordre du gouvernement. Les vaisseaux de gros tonnage ont un bon et sûr mouillage entre le bassin et la rivière du Moulin, à un mille plus bas. L'Église paroissiale est bâtie à une dizaine d'arpents en bas du bassin. L'ancienne chapelle de la Mission, ainsi que la maison du Poste de la Compagnie de la Baie d'Hudson se trouvent sur la pointe formée par la rencontre du bassin de Chicoutimi avec le Saguenay. À Chicoutimi, la mer monte 16 pieds perpendiculairement.

À environ 18 milles en bas de Chicoutimi est la Grande Baie ou Baie des Ha! Ha!, ainsi probablement appelée à cause de la surprise qu'on éprouve en l'apercevant pour la première fois. On la prendrait presque pour une continuation du Saguenay. Elle a bien deux lieues de profondeur sur une lieue de largeur. Au fond de la baie coulent deux petites rivières à une trentaine d'arpents l'une de l'autre. Cette baie est un vaste port où l'ancrage est partout sûr pour les vaisseaux de toute grandeur, et à l'abri de tous les vents. Elle est entourée de montagnes. On trouve au côté nord, à Saint-Alphonse, à une petite distance du rivage, une carrière d'excellentes pierres meulières. Celles du moulin du Grand Brûlé et de la chute des Aulnets qui en proviennent donnent d'excellente farine.

La navigation du Saguenay en automne dure aussi longtemps que celle du

Saint-Laurent; mais une fois fermée, elle n'ouvre que dans la première semaine de mai avec la grande mer. Cette année (1852), la glace était complètement disparue le 4 mai. L'automne dernier, le *Pocahontas* s'est rendu à Chicoutimi le 6 décembre.

TADOUSSAC - À l'embouchure du Saguenay est le port de Tadoussac. La compagnie de la Baie d'Hudson y tient encore un poste. Un officier de douane y réside. Le havre de Tadoussac est petit, mais bien abrité, et capable de contenir 20 à 25 vaisseaux de première grandeur. La mer y monte 21 pieds. Le petit village de Tadoussac est agréablement situé sur une terrasse demi-circulaire entourée de montagnes. C'est un fort banc de terrain d'alluvions dominant le port, à une hauteur d'une cinquantaine de pieds, et battu à sa base par les eaux du Saguenay, qui en cet endroit se mêlent à celles du Saint-Laurent. La pointe de ce croissant, au côté ouest, est formée par un moyen rocher qui plonge dans le Saguenay par une pente très rapide. Les Français y avaient construit une redoute qui dominait, en même temps, le Saguenay, le village et le bassin.

Ce rocher s'avance dans le fleuve pour donner au port de Tadoussac sa forme de demi-lune. Il prend en cet endroit le nom de pointe de l'Ilet. Sur le bord de la terrasse apparaissent les quelques maisons du poste, groupées autour de la vieille chapelle. Au second plan, des sapins grands et petits s'élèvent çà et là comme des pyramides, tantôt isolés, tantôt par groupes, pour orner les flancs arides des hauteurs environnantes. Si de Tadoussac on regarde le fleuve, on a devant soi l'île aux Lièvres, l'île Rouge, l'île Blanche et l'île Verte, Kakouna et la rivière du Loup. En cet endroit, le Saint-Laurent peut avoir huit lieues. La terre du Sud apparaît sous forme d'une étroite lisière bleue toute parsemée de petits points blancs, visibles en temps clair seulement.

Tout près de Tadoussac, mais sur le Saguenay, en dédoublant le rocher que nous venons de voir, est l'anse à l'Eau, où M. Price possède un moulin à scies assez considérable, mais qui ne va plus faute de bois. Le village est plus considérable que celui de Tadoussac. Cette anse est petite, mais elle offre un bon mouillage.

Le lac Saint-Jean, en sauvage: Peakuagami, (lac plat)

Si c'est par la belle rivière que vous allez au lac Saint-Jean, après quelques heures d'une descente facile en canot, vous y arriverez sans vous y attendre. À la vue de cette vaste nappe d'eau qui se déploie d'une manière si soudaine, et que l'imagination se plaît à trouver bien plus grande encore, parce que l'œil n'en aperçoit pas le bout, vous serez saisi de surprise et d'admiration. Vous croirez un instant être au bord de la mer... illusion d'autant plus facile qu'en regardant à l'est, l'on croit apercevoir, à une certaine distance du rivage, des mâts de vaisseaux grands et petits. Il n'en est rien pourtant. Cette flotte dont la présence surprend si fort dans ces lieux sauvages qui n'ont jamais vu que de pauvres canots d'écorce, se compose tout simplement de quelques grands arbres, des pointes basses qui s'avancent dans le lac, et qui vus à travers le mirage en temps calme, offrent le singulier spectacle de mâtures de vaisseaux.

Le lac Saint-Jean est situé dans une immense vallée. Il est le réservoir de plusieurs grandes rivières, dont quelques-unes prennent leur source dans les hauteurs qui séparent le territoire de la Baie d'Hudson du Bas-Canada. Le trop plein de ses eaux s'échappe par le Saguenay comme on l'a vu. Il est presque circulaire. Sa plus grande largeur est de 50 milles entre Métabetchouan et Périboka, et sa moindre largeur de 18 milles environ, entre la pointe Saint-David à l'est, et la Pointe Bleue à l'ouest.

On prétend qu'il n'est pas partout assez profond pour la navigation des goélettes, à cause des bancs de sable qui s'étendent au large, surtout à l'entrée des rivières. Sa profondeur varie beaucoup. Vers le milieu, on ne trouve de fond qu'à 200 pieds, tandis qu'à quelques milles plus loin, on passerait à peine en chaloupe. À Métabetchouan, et dans les environs du Poste, dans un rayon de plusieurs milles, de gros vaisseaux pourraient passer tout près du rivage. Le grand nombre des bas-fonds fait que la houle est très mauvaise au moindre vent. Il serait facile de reconnaître la place des bas-fonds au moyen de sondages dans

toute l'étendue du lac. On les indiquerait aux vaisseaux par des bouées ou des phares. Ainsi serait résolu le problème de la navigation de ce beau lac.

Le lac Saint-Jean abonde en plusieurs sortes de poissons, tel que le doré, la carpe, l'achigan, la truite, le poisson blanc, le brochet et un poisson particulier appelé *wananish*, espèce de moyen saumon. Pendant un certain temps, la pêche était si abondante à l'embouchure de la rivière *Ouiatchouan* que l'on y salait du poisson pour l'exportation.

Les principales rivières qui se jettent dans le lac Saint-Jean sont: 1) au sud, *Kushpagan* (rivière où l'on monte pour arriver au lac), c'est la Belle-Rivière; 2) *Métabetchouan*, (où l'on descend en canot sans faire portage); 3) *Ouiatchouan* (de *Uiatschuan*, rivière «qui fait des détours»). Selon d'autres, ce mot signifie: «vois-tu la chute». Elle forme en effet une chute de 236 pieds perpendiculaires à quelques milles de son embouchure. Une si belle chute méritait bien l'honneur de faire baptiser sa rivière; 4) à l'ouest *Chamouchouan*, pour *Assoapmushuan* (là où l'on guette l'original); 5) *Mistassini* dérivé de *mistashini* (grosse roche). Sur une pointe qui s'avance dans le grand lac, on voit une énorme roche qui s'appuie sur quatre ou cinq autres assez éloignées les unes des autres, pour permettre à plusieurs personnes d'y marcher à la fois en regardant au-dessus de leur tête la grosse roche comme un plafond. Les pauvres infidèles des pays du Nord craignent encore et invoquent le manitou de cette grosse roche; 6) au Nord, *Périboka* (rivière curieuse); 7) *Cacouatimi* (rivière au hibou). La plus petite de ces rivières peut être comme la rivière Saint-Charles. La plus considérable est *Chamouchouan* que l'on peut regarder comme une continuation du Saguenay. *Mistassini* sort d'un lac dix fois plus grand que le lac Saint-Jean.

En 1828, ces rivières n'ont été explorées qu'à quelques milles de leur embouchure; l'exploration n'a pas été continuée depuis. Le contours du lac en suivant toutes les anses et baies est communément estimé à 45 lieues. On trouve de la pierre à chaux sur la grève, à l'ouest du lac.

On voit encore à la Pointe-Bleue, à sept lieues et demie de Métabetchouan, les ruines de la maison de l'ancien poste où M. Taché fit le commerce des pelleteries pendant nombre d'années.

La rive méridionale entre la Belle-Rivière et *Kushpaganish* est basse, sablonneuse et bien boisée. Le sable charroyé en abondance dans le lac depuis des siècles est sans cesse refoulé au rivage de ce côté par le vent N.O., et est tellement battu et durci par la lame, qu'il reçoit à peine l'empreinte des pieds du voyageur. Dans les hautes eaux du printemps, le lac entre par la Belle-Rivière dans l'intérieur du township Caron, mais à une petite distance. Ces terres seront d'excellentes prairies; le foin y pousse déjà en abondance à six ou sept pieds de hauteur. De *Kushpaganish* à *Métabetchouan*, le terrain s'élève insensiblement. Le sable est remplacé par une couche de terre végétale reposant sur un fond de glaise d'une très-grande épaisseur. Les bords du lac sont coupés à pic, et sujets aux éboulis en quelques endroits. Leur hauteur peut être de 30 pieds au-dessus du niveau du lac. Partout le terrain est uni.

Les bois sont l'orme, le pin, le frêne, le merisier, le bouleau, et l'épinette. On trouve aussi dans cette forêt beaucoup de vignes sauvages.

Le lieutenant Baddley, l'un des explorateurs de 1828, explique ainsi les causes de la fertilité du territoire du lac Saint-Jean:

Avant de prendre congé de ce lac, nous ferons ici sur la fertilité générale du sol dans ses environs, quelques remarques qui nous ont paru en expliquer la cause.

Lorsque d'abord nous observâmes les rapports de la chambre d'assemblée à l'égard du territoire du Saguenay, nous ne savions comment nous rendre compte de cette fertilité. Nous imaginâmes que le lac Saint-Jean et le pays environnant formaient, comme c'est en effet le cas, un vaste bassin dont le lac est la partie la plus basse, avec des rivières qui s'y jettent dans tous les points de la boussole, une exceptée, et qui emportent avec elles les alluvions des terres qu'elles traversent. Supposons que ces terrains ne soient tous composés que de roches de la nature la plus stérile, tels

que le granite et le gneiss, ou bien des agrégats où abonde le silex, ils ne pourraient pas être regardés comme les sources de la fertilité en question. Dans ce dilemme, en a eu recours à l'agence d'un déluge violent qui en transportant des terres des parties éloignées, avait accumulé ici les matériaux d'une fertilité à venir. Ce fut sous cette impression que nous visitâmes ce pays. Mais au lieu de granite et de gneiss, nous l'avons trouvé composé pour la plus grande partie de rochers qui, quelque infertiles que puissent être en eux-mêmes quelques-uns d'entre eux, sont formés de minéraux dont la décomposition forme presque exclusivement le meilleur des sols; tels sont la syénite et le trapp. En promenant nos regards sur les beaux sols alluviaux qui caractérisent le pays aux environs du lac Saint-Jean et de *Chicoutimi*, nous n'aperçûmes aucun vestige d'un déluge violent; loin de là, ils étaient composés des particules les plus déliées, qui n'avaient pu être déposées qu'en eau tranquille.

En visitant le lac Saint-Jean, nous trouvâmes un rocher qui formait une grande partie du rivage et des environs, et dont la décomposition faisait les plus belles argiles. En avançant un peu plus avant sur le même lac, on trouve que l'argile schisteuse et le calcaire en occupent encore une plus grande portion; le premier est presque toujours associé à des sols fertiles formés par sa désintégration; et il suffit de nommer l'autre comme formant partie d'un pays, pour donner l'idée de fertilité.

Examinez le calcaire, vous trouverez qu'il est le dépôt de dépouilles d'animaux marins, qui forment maintenant partie de presque tous les lits horizontaux. La conclusion naturelle à en tirer, c'est qu'eux et le calcaire ont été déposés ensemble, lorsque le lac Saint-Jean et le pays adjacent étaient couverts par la mer; et il nous paraît également évident que les argiles et les marines fines qui abondent dans ce pays, sont les lavures des rochers décomposés; lesquelles étant d'abord suspendues dans l'eau sous la forme d'une poussière impalpable, se sont déposées par la suite aux bases et sur les pentes douces des rochers dont elle sortent. ■